

Reçu dons aux œuvres

(Articles 200 et 238 bis du Code général des impôts)

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :
Adresse :

N° Rue

Code postal Commune

Objet :
Cochez la case concernée (1) :
☐ Oeuvre ou organisme d'intérêt général.

☐ Fondation d'entreprise.

☐ Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du . publié au Journal Officiel du

☐ Musée de France

☐ Association culturelle ou de bienfaisance autorisée à recevoir des dons et legs par décision en date du délivrée par le préfet de

☐ Etablissement d'enseignement supérieur ou artistique privé, à but non lucratif, agréé par décision en date du

☐ Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficulté ou favorisant leur logement.

☐ Organisme ayant pour objet exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises.

☐ Association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du

☐ Etablissement public des cultes reconnu d'Alsace-Moselle.

☐ Société ou organisme agréé de recherche scientifique ou technique (2)

☐ Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals (2)

Donateur

Nom :
Adresse :

Code postal Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

Somme en toutes lettres :

Date du paiement :

Mode de versement :
☐ Numéraire

☐ Chèque ou virement

Date et signature

☐ Autres (3)

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme

(2) dons effectués par les entreprises

(3) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils ne demandent pas le remboursement